



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maires

Question écrite n° 105721

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les pouvoirs de police du maire. Celui-ci est en effet compétent pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la commune. Mais, dans la réalité, il est impuissant, mal informé des procédures judiciaires dont il peut faire l'objet, et souvent dans l'incapacité d'agir ou de proposer une solution adaptée, en conformité avec la loi. Il lui demande, en conséquence, les mesures qui permettraient de clarifier le cadre réglementaire dans lequel les pouvoirs de police du maire doivent s'exercer.

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105721

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10242